

# Programme pluriannuel 2017-2020

## Résumé

La recherche fascine. Mais elle est également fondamentale pour le développement de la société et la prospérité économique, a fortiori pour un pays comme la Suisse, pauvre en matières premières. Dans ce programme pluriannuel, le FNS présente la contribution qu'il entend apporter, durant la période de planification 2017-2020, pour renforcer et développer la recherche suisse ainsi que pour consolider la position d'excellence dont elle jouit actuellement.

Le travail des chercheuses et des chercheurs s'inscrit aujourd'hui dans un système très ouvert sur l'international, hautement concurrentiel et en perpétuelle mutation. La place importante faite au numérique et les exigences toujours plus élevées en matière de transparence ont modifié la manière dont la recherche se pratique ainsi que ses modes de communication et d'évaluation. Dans ce contexte et compte tenu des défis à venir, le FNS poursuivra, au cours de la période 2017-2020, quatre **priorités**:

- Continuer de **promouvoir l'excellence et l'internationalité dans la recherche et l'évaluation** par l'anticipation des nouveaux besoins, par la mise en concurrence lors de l'attribution de subsides et par des instruments incitatifs dans le but de renforcer la coopération, la transparence et les bonnes pratiques scientifiques.
- **Favoriser l'autonomie précoce de la relève** en créant des perspectives de carrière plus concrètes afin d'augmenter l'attrait de la branche scientifique et de promouvoir durablement le statut d'excellence et l'ancrage social de la recherche suisse.
- **Contribuer au transfert de savoir et à l'innovation**, en particulier à travers la mise en place d'un nouveau programme conjoint avec la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI).
- **Lancer des initiatives ciblées pour traiter des thèmes prioritaires**, aborder de nouveaux champs thématiques et mettre à profit les compétences dans certains domaines prometteurs.

L'axe prioritaire inscrit dans la **palette d'instruments** du FNS se traduira, à l'avenir aussi, par une politique d'encouragement essentiellement fondée sur les besoins de la recherche et le principe de la concurrence. La plus grande part des moyens alloués continuera d'être attribuée, sans conditions thématiques, stratégiques ou structurelles, à l'encouragement des projets et des carrières.

L'**encouragement de projets** demeure l'instrument central du FNS. Il permet aux chercheuses et chercheurs de toutes les disciplines de demander un soutien pour le projet de leur choix. Il est nouvellement prévu d'introduire des moyens supplémentaires pour les chercheuses et chercheurs sortant du lot, d'assouplir les conditions d'utilisation des subsides et de prolonger la durée du soutien, afin que les scientifiques disposent d'une plus grande marge de manœuvre dans la concrétisation de leur projet de recherche. L'augmentation des montants moyens octroyés par année et par projet doit en particulier servir à renforcer les collaborations internationales dans la conduite des projets. A travers tous les instruments qu'il met en place, le FNS souhaite également promouvoir une meilleure accessibilité des publications et données scientifiques.

Le FNS entend mieux cibler les instruments d'**encouragement de carrières** en les axant sur la promotion des carrières académiques. Il est prévu d'octroyer une dotation plus généreuse aux outils Doc.Grants et Ambizione intervenant en début de carrière et de lancer une initiative à destination des femmes basée sur l'excellence et baptisée PRIMA (Promote Women in Academia). La mise en place de mesures supplémentaires pour encourager la mobilité et l'égalité dans tous les instruments est aussi envisagée.

Il convient de noter ici qu'en matière d'encouragement de la relève, le FNS joue un rôle subsidiaire et travaille en collaboration avec le secteur universitaire pour l'attribution de subsides dans ce domaine. Ainsi, des créations de postes supplémentaires de professeurs assistants *tenure track* (APTT) sont prévues dans les universités, qui permettront d'offrir des perspectives de carrière plus concrètes à la relève scientifique. Le FNS, mandaté par la Confédération, soutiendra cette évolution du système en introduisant les subsides APTT correspondants. Les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques se penchent également sur la question du modèle de carrière. Le FNS suivra avec attention les évolutions dans ce domaine et ajustera si nécessaire les instruments qu'il propose, en concertation avec les différents partenaires.

Les **programmes** du FNS visent des objectifs spécifiques définis en fonction de critères thématiques, conceptuels et/ou organisationnels. Pour la période 2017-2020, le FNS prévoit de poursuivre les Programmes nationaux de recherche (PNR) et les Pôles de recherche nationaux (PRN) en leur apportant de légères optimisations. Les modifications de plus grande envergure entreront quant à elles dans le cadre de Sinergia, une démarche visant à promouvoir la recherche collaborative et pluridisciplinaire recelant de grands potentiels d'innovation. A travers le nouveau programme « Bridge », le FNS et la CTI entendent combler un vide dans l'offre d'encouragement en travaillant ensemble au niveau de l'interface entre recherche fondamentale et innovation. En outre, des programmes prioritaires sont prévus dans les domaines de l'innovation sociale et des humanités numériques ainsi qu'un soutien renforcé à la recherche clinique.

Le FNS redéfinira son rôle, en accord avec le SEFRI, en matière d'**encouragement des infrastructures**. Dans ce domaine si décisif pour de nombreuses disciplines, le FNS se concentrera sur le financement initial des infrastructures fortement pilotées par la recherche. En 2017-2020, le FNS continuera d'allouer des subsides pour l'acquisition de grands équipements de recherche dans le cadre de R'Equip. Il soutiendra également les éditions en sciences humaines, les études longitudinales et les biobanques en vue de renforcer la recherche médicale. Toujours au chapitre du financement d'infrastructures, le programme FLARE (Funding LARge international REsearch projects) encourage la physique des particules, l'astrophysique et l'astrophysique des particules.

Dans le cadre de son engagement en matière de **communication scientifique**, le FNS conduira également l'instrument Agora qui encourage le dialogue entre les scientifiques et le grand public.

Afin d'être en mesure de mener à bien tous ces projets, le FNS a besoin d'une **augmentation moyenne de son budget annuel de l'ordre de 4,9 %**. Les moyens supplémentaires obtenus seront en priorité alloués à l'encouragement de la relève scientifique, au programme commun FNS-CTI Bridge et à la consolidation de la démarche d'encouragement des projets. Le budget prévisionnel a été établi fin 2014, dans le contexte des conditions-cadres alors en vigueur et avant la révision des finances fédérales, qui a eu lieu au début de l'année 2015. Le FNS établira la priorisation définitive des mesures prévues sur la base du message FRI 2017-2020.

Une incertitude supplémentaire se fait jour dans l'évolution des relations entre la Suisse et l'UE suite à la votation du 9 février 2014. Comme l'association partielle de la Suisse au programme européen de recherche **Horizon 2020** arrivera à son terme fin 2016, le FNS élabore actuellement d'autres scénarios pour le cas où des chercheuses et des chercheurs suisses se verraient à nouveau exclu-e-s des offres d'encouragement proposées à l'échelon européen.